

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 1^{er} avril 2025,

Déploiement de dispositifs d'« aller-vers » dans les territoires : huit médicobus soutenus par l'État

Le Plan « France ruralités » annoncé le 15 juin 2023, ainsi que le Plan « Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires » du 13 juillet 2023, prévoient le déploiement au niveau national de 100 médicobus d'ici 2024, dans les territoires ruraux caractérisés par des difficultés d'accès aux soins.

Le Projet régional de santé (PRS) Normandie 2023-2028 intègre également la volonté de déployer des dispositifs d'« aller vers » dans le cadre de l'objectif de maillage de l'offre de soins sur le territoire.

Huit médicobus déployés en Normandie avec le soutien de l'État

Le médicobus est un cabinet médical itinérant qui sillonne les territoires ruraux afin de proposer des consultations au plus près des populations.

En 2024, l'ARS Normandie a lancé deux appels à projets pour le déploiement de médicobus sur le territoire à titre d'expérimentation pour une durée de trois ans.

L'expérimentation vise prioritairement à organiser, en complément à l'offre de soins existante sur le territoire et en articulation avec le projet de santé du territoire, un dispositif « d'aller vers », via une offre de médecine générale et/ou de spécialité « itinérante », destinée à permettre de réinsérer en priorité les patients sans médecin traitant dans un parcours de soins. Cette mesure s'articule avec le plan d'actions engagé par l'Assurance Maladie dédié aux patients en affection longue durée (ALD) sans médecin traitant.

Les médicobus soutenus par l'ARS Normandie dans le cadre de cette expérimentation bénéficient d'un soutien à hauteur de 75 000 euros par an, pendant trois ans.

À l'issue des deux appels à candidatures, l'ARS Normandie soutient 8 médicobus sur le territoire.

Dans l'Eure :

- le medicobus "Doct'Eure", co-financé notamment par le Département et l'ARS Normandie, est porté par l'Hôpital de la Musse et construit avec les partenaires locaux. Il est en fonctionnement depuis mai 2023 ;
- un dispositif similaire, porté par l'hôpital de La Musse, a été activé en mai 2024 sur le territoire du Vexin-Normand en partenariat avec l'intercommunalité, le département de l'Eure et l'ARS ;
- l'agglomération Évreux Portes de Normandie a également mis en place un bus médical, le « Doctobus », en fonctionnement depuis le 20 mars 2023.

Dans la Manche :

- un projet porté par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Cotentin et la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Dans l'Orne :

- le medicobus « historique », en fonctionnement depuis septembre 2020, mis en place à l'initiative de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Orne-Est dans le cadre de sa mission relative à l'amélioration de l'accès aux soins.

Dans la Seine-Maritime :

- le medicobus déployé sur le territoire de santé de Dieppe depuis le 2 avril 2024 par l'association Appui Santé Caux Bray Albâtre ;
- un projet porté par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Pays de Caux.

Dans le Calvados :

- un medicobus sera prochainement déployé sur le territoire de la Vire-au-Noireau, porté par l'Intercom de la Vire-au-Noireau. Ce projet a été mûri depuis plusieurs années dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de ce territoire.

Pour en savoir plus sur les prises de rendez-vous et les parcours des Médicobus :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/le-medicobus-une-demarche-daller-vers-les-patients-eloignes-des-soins-dans-les-territoires-ruraux>